PrÉsidence

de la Paris, le 20 mars 2016

République

NOTE

 à Monsieur le Président de la République

 ----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet****:* ***Actualisation opinion – loi travail***

1. Il ressort essentiellement des sondages du week end que **les ajustements de lundi n’ont pas eu d’effet notable :**
* d’abord parce qu’**ils ont été peu visibles** : **notoriété faible** (seuls 54% en ont « entendu parler » et 17% savent de quoi il s’agit, contre plus de 80% qui ont entendu parler du projet lui-même) ; et même ceux qui disent en avoir connaissance sont **souvent incapables de restituer ce qui a changé** (beaucoup de « *en fait, je ne sais pas très bien* » interrogés spécifiquement sur ce point).
* **les ajustements apportés, lorsqu’ils sont expliqués, emportent pourtant l’adhésion**. Quasi-unanimité sur le capital formation (92%) et le temps de travail des apprentis (83%) ; bonne approbation de l’extension de la Garantie-jeunes (63% dont 70% des jeunes) ; acceptation du retrait du plafonnement des indemnités prud’homales (59%) et des négociations individuelles du temps de travail (50%).
* **mais ils ne suffisent pas à donner un « nouveau départ » à la loi : en l’état de compréhension des choses, chacun campe sur ses positions**. Ainsi 70% des Français se disent toujours opposés à ce projet (+2), contre 25% jugeant qu’il va dans le bon sens. Au PS, le soutien à la loi se réduit de 3 points en une semaine (40%).

De même, **les motifs de mécontentement évoqués spontanément sont exactement les mêmes que les semaines précédentes** : travailler plus, gagner moins, être licenciés plus facilement.

On ne retrouve par ailleurs **toujours presque aucune trace du volet protection / CPA** dans les citations spontanées des Français (sauf parfois, dans les propos de quelques chefs d’entreprise, en négatif).

1. Sur les jugements d’ensemble :
* **la pédagogie peut fonctionner, mais insuffisamment pour renverser les perceptions**. Ainsi ceux qui disent avoir entendu parler des ajustements révisent plutôt leurs jugements à la hausse : 36%, soit 11 points de plus que les réponses faites sans contextualisation, jugent que la loi va dans le bon sens.
* **s’installe en particulier un fort sentiment d’un projet déséquilibré**: 73% jugent ainsi que le projet « *favorise plutôt les entreprises* », contre 8% « *plutôt les salariés* » ; seuls 14% le jugeant « *équilibré entre entreprises et salariés* » - quels que soient les clivages politiques.

Là encore, après rappel précis des ajustements auprès des sondés, les réponses bougent d’une dizaine de points : 24% le jugent équilibré. Mais **à gauche, 67% auront, malgré le rappel des ajustements, toujours le sentiment d’un projet déséquilibre pour les seules entreprises**.

* **alors même que la volonté réformatrice stagne**. La part des Français pensant que ce projet n’aboutira à « *aucune réforme* », après avoir fortement diminué la semaine dernière, n’a pas poursuivi sa décrue (stable à 39%). En revanche, **le sentiment d’une réforme « à la marge » s’accroît** : ceux qui pensent que le projet « *aboutira à une réforme en profondeur* » retombe aux niveaux mesurés au début du projet (13%, -3) ; à l’inverse ceux qui anticipent « *une réforme, mais seulement à la marge* » remontent de 4 points à 47%. On retrouve ainsi dans les verbatims quelque déception d’avoir vu le gouvernement reculer (« *on recule devant la pression de la rue, on n’avance pas, on est statique* »).
1. Pour la suite :
* Il reste une marge de progression en faisant mieux connaître les ajustements. Les explications données, lorsqu’elles sont entendues, sont capables de faire bouger un peu les jugements.
* Elles ne suffiront cependant pas : en un sens, **le récit de la loi est déjà fait, et il sera difficile à défaire ; car il ne repose pas uniquement sur une analyse rationnelle de son contenu mais sur un sentiment plus global**.

Le défaut d’appropriation des ajustements de lundi n’est d’ailleurs **pas un problème d’exposition médiatique** : il aurait été difficile pour les médias d’en parler plus. **Il s’agit donc d’autre chose** : incompréhension des buts poursuivis qui trouble le sens, et parfois manque de crédibilité ou de confiance, que l’on retrouve dans les verbatims (« *On se fait toujours flouer. On ne nous dit pas tout. On n’explique pas en quoi ça nous concerne* »).

* Ponctuellement, **l’échec à avoir fait entendre le volet protection pourrait amener à tenter de nouvelles actions ou postures spécifiques** (comment le remettre en scène de façon crédible ?), ne serait-ce que nous éviter un effet boomerang lorsque les électeurs de gauche en feront le bilan - alors même que s’ancre chez eux la perception d’un projet très déséquilibré.
* Plus largement, c’est sans doute **dorénavant davantage sur la base du récit de notre action, que sur celui de la seule loi, que nous pourrons reposer des jalons plus positifs** ; en particulier pour peser sur les **perceptions de moyen terme** - qu’en restera-t-il quand tout sera décanté, quelles représentations attachées ? -, plus malléables que les jugements immédiats où nous n’avons sans doute pas les moyens de renverser le pli.

Ce qui peut supposer, en fonction de la trace que nous souhaiterions pouvoir laisser, de soumettre notre action modernisatrice à **davantage d’explications du contexte** - évolutions du monde du travail, de la concurrence etc. - **et de ce que nous recherchons**: faire toute les réformes nécessaires pour préserver les équilibres sociaux en adaptant les outils et règles actuelles aux évolutions que chacun perçoit ; de qui permettrait également de replacer cette loi dans la continuité de notre action depuis le début du quinquennat.

 Adrien ABECASSIS